

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
ENTR'ALLIER,
BESBRE ET LOIRE

Entr & ABEL shoA

N° 10

OCTOBRE 2025



Trois rivières, une ambition

Plan Local d'Urbanisme :

Le territoire passe à la vitesse supérieure



ÉDITO

Roger LITAUDON,
Président de la
Communauté de
Communes Entr'Allier,
Besbre et Loire



Chers habitants du territoire,
Votre intercommunalité poursuit sans
relâche ses actions au bénéfice de toutes
les communes et réalise les investissements
structurants pour que demain, plus encore
qu'hier, il fasse bon vivre Entr'Allier Besbre et
Loire.

Tous les sujets d'urbanisme sont importants
afin d'être en capacité d'accueillir demain les
citoyens et entreprises désireux de rejoindre
l'une de nos communes. C'est pour cette raison
qu'a été lancé depuis 4 ans un vaste projet de
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),
afin que nous ayons tous les documents de
planification réglementaires pour autoriser
la construction, la rénovation ou les extensions
du bâti, tout en préservant les équilibres
en termes de protection de l'environnement
et de consommation maîtrisée des espaces.

Nous arrivons désormais à la dernière phase
de ce vaste chantier, ce qui permettra aux
équipes renouvelées au printemps prochain
de pouvoir travailler dans la sérénité.

Pour mieux identifier notre communauté,
des panneaux ont été installés aux entrées
de chacune des 44 communes, ce qui ne peut
que renforcer notre appartenance et notre
cohésion.

La santé et l'offre de soins restent au premier
rang de nos priorités, et c'est pourquoi nous
sommes heureux d'accueillir 2 nouvelles
professionnelles à Dompierre, ce qui sera
également l'occasion pour nous d'innover
avec un type d'hébergement atypique
qui permet une réactivité accrue.

Et puis, comme dans chaque numéro,
vous découvrirez les richesses paysagères,
artistiques ou entrepreneuriales qui
rythment notre quotidien sans que bien
souvent nous en soyons conscients.

C'est en continuant à nous engager
chaque jour dans des améliorations
contributives à un territoire
plus harmonieux
que, ensemble, élus
et agents, remplissons
la mission qui nous
a été confiée.

Bonne lecture



SOMMAIRE

04 à 06

**Ça s'est passé
sur le territoire**



07

Terre d'Initiatives

08-09

**Aménagements
du territoire**



10 à 14

PLUi : en phase finale



15-16

**La santé : l'aphasie
Deux nouvelles
professionnelles de santé
à Dompierre et Medibox**



17

**Piscines communautaires :
bilan de la saison estivale**



18

**Les trésors du territoire :
la maison aquarium
de Jaligny-sur-Besbre**



19

**Les rendez-vous culturels
d'octobre à décembre**

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire regroupe 44 communes qui collaborent pour réaliser divers projets en économie, aménagement, habitat, santé, culture et petite enfance, offrant des services de qualité à leurs citoyens.

Directeur de publication : Roger LITAUDON Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire

Dépôt légal : ISSN 2607-1053

Rédaction : Service communication C.C. Entr'Allier Besbre et Loire

C.C. Entr'Allier Besbre et Loire - 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES-SUR-ALLIER - 04 70 45 00 99

contact@interco-abl.fr - www.interco-abl.fr

**Entr'Allier
Besbre
et Loire**
Communauté de Communes
Trois rivières, une ambition



Conception - Mise en page - Impression : **ALPHA NUMÉRIO** 03 Moulins - 04 70 20 09 92

Tirage : 13 200 exemplaires

Crédits photos : Freepik - Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire

IMPRIM'VERT ©2025-6324

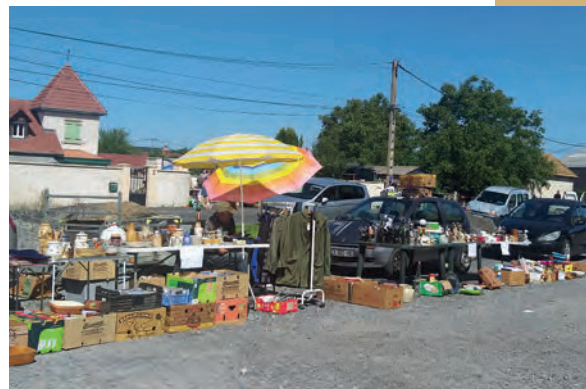


Ça s'est passé sur le territoire

DIOU

Fête de la gare les 6 & 7 septembre

Brocanteurs et chineurs ont envahi la place de la gare pour la traditionnelle fête de la gare le samedi. Si le public et les exposants étaient moins nombreux, ils ont profité d'un bon moment de convivialité animé par l'Amicale de la Gare. Dimanche, en revanche, la course cycliste, très prisée des concurrents a connu un vrai succès.



MONÉTAY-SUR-LOIRE

Belle réussite du concours de labour

Dernièrement s'est tenu le concours de labour organisé par les JA du canton de Dompierre-sur-Besbre, au lieu-dit « La Melleraye », sur une parcelle mise gracieusement à disposition par le Gaec RAVE.



SAINT-GÉRAND-LE-PUY

Festival sous les étoiles

Plus de 480 personnes ont été présentes au total sur 7 dates. La météo capricieuse n'a permis que 3 séances en extérieur, au théâtre de verdure.

Le 21 juin : Jour d'Ulysse avec l'association James Joyce, en présence du vice-consul d'Irlande (petit-déjeuner, conférence, concert).

Le 24 août : Following Joyce avec la Consule Générale d'Irlande, balade littéraire et spectacle vocal d'Alwynne Pritchard.

SAINT-GÉRAND-DE-VAUX

Fête patronale les 23 et 24 août

Sous un temps idéal, la fête patronale a animé le plan d'eau avec un concours de pétanque réunissant 32 équipes, un repas champêtre servi à 200 convives, et une brocante record sur 900 mètres de sentiers. Grâce au comité des fêtes présidé par

Philippe Gautier et aux nombreux bénévoles, le week-end s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

23 concurrents étaient en lice :

- **Catégorie en planche** : 1^{er} Clément Malcoiffe, 2^e Élie Bonneau, 3^e William Siméant, suivis notamment de Tanguy Vaudelin et Emerick Marionnet (ex aequo 4^e).
- **Catégorie à plat** : 1^{er} Thomas Guerresse, 2^e Baptiste Thévenet, 3^e Zoé Charnet.
- **Vétérans en planche** : 1^{er} Hervé Mirlicourtois, 2^e Hervé Siméant, 3^e Didier Millien.

Lors de la remise des prix, le président Maxime Veniant a remercié participants, jury, municipalité et bénévoles.

Le maire Yves Plouhinec a rappelé l'importance de défendre la ruralité et la souveraineté alimentaire, concluant par le slogan : « Pas de pays sans paysans ».

La journée s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, suivi d'un repas convivial préparé par le traiteur Gaétan Véry, qui a rassemblé de nombreux convives.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Frissons garantis lors du Stabathon

Pour sa 3^e édition, le Stabathon a célébré le cinéma d'horreur du 11 au 13 juillet avec un focus sur Sleepaway Camp et Destination Finale.

Organisé avec le cinéma René Fallet, le festival a mêlé projections, blind tests, quiz, tables rondes et stands thématiques, avec intervention de vidéastes, journalistes et autrices, dans une ambiance aussi effrayante que festive. Un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de frissons... et de pop-corn !





SAINT-POURÇAIN SUR-BESBRE

Marché des producteurs de pays

Le 9^e et dernier marché de l'année s'est tenu sur l'aire de pique-nique le vendredi 8 août, avec une vingtaine de stands valorisant les produits bourbonnais : viandes, légumes, miel, pain, glaces, vin...

Les visiteurs ont pu composer leur menu sur place dans une ambiance festive, animée par le groupe **Les Ducs**, avant le traditionnel feu d'artifice à 22 h 30.



SAINT-VOIR

La fête de la Saint-Jean le 28 juin, organisée par le foyer rural

Sous un beau soleil, la fête de la Saint-Jean a eu lieu. Nouveauté pour cette année, une paëlla a été préparée par Philippe Speisser, avec l'aide de bénévoles. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. La chorale des pot'agés a animé la soirée avec ses chants traditionnels. Une soirée réussie !

SANSSAT

Succès pour « Sur un air de Mamma Mia ! »

L'Association Sanssatoise de Comédie Musicale a clôturé sa deuxième saison en plein air avec quatre représentations saluées par le public, mêlant son, lumière et artifices sous une météo clémentine. La première partie était assurée par l'ASCM et la compagnie « **Singe ton swing** » de Saint-Christophe. Prochain rendez-vous : *Sur un air de Wicked* les 26, 27 juin et 3, 4 juillet 2026 à Sanssat. Infos : comediemusicalesanssat.fr ou 06 24 43 26 77.



Ça s'est pa

MONTCOMBROUX-LES-MINES

Brocante de Pentecôte

Quelle belle journée ce lundi de Pentecôte ! Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de l'équipe organisatrice. La présidente a salué l'implication des bénévoles, anciens et nouveaux, et remercié chaleureusement les habitants, fidèles aux événements. Leur soutien motive à poursuivre l'animation du village.



VARENNES- SUR-TÈCHE

Veillée du terroir

La Veillée du terroir, s'inscrit comme une véritable réussite. Plus de 700 convives se sont retrouvés autour des tables pour partager un moment de convivialité et de découverte des saveurs locales.

LODDES Concert « Les églises peintes chantées » : Constellations éphémères

Une vingtaine d'artistes venus de six pays ont offert un concert remarquable, mêlant chants et musiques d'Europe dans une ambiance festive et chaleureuse. La direction musicale était assurée par le chef de chœur **Jacek Halas** (Pologne), très apprécié du public. La soirée s'est conclue par le traditionnel pot de l'amitié.





ssé sur le territoire

RONGÈRES

Ryan Dubois, jeune apprenti couvreur

Vendredi 6 juin, Ryan Dubois, jeune couvreur originaire de Rongères, a été félicité pour sa 2^e place dans la sélection régionale des apprentis couvreur au concours des Meilleurs Apprentis de France à Clermont-Ferrand. Formé chez Thévenet à Varennes-sur-Allier, il a consacré 220 heures à réaliser sa maquette, témoignant d'un engagement remarquable.



VARENNES-SUR-ALLIER

Prix de Varennes sur-Allier à l'hippodrome, le 19 juillet

Au lendemain du Grand prix de Vichy qui a attiré les foules des grands jours dans les tribunes de l'hippodrome de Vichy-Bellerive, a eu lieu le Prix de Varennes-sur-Allier. À l'initiative des organisateurs du célèbre champ de courses des bords du plan d'eau, la ville de Varennes s'est vue en effet dédicacée d'une compétition en son honneur. À 18 h 58, 15 chevaux se sont élancés sur la pelouse. Le n°5, Burlington Arcade, monté par Théo Bachelot, s'est imposé au terme d'une course très disputée. Le jockey a reçu une coupe signée de la ville de Varennes et un coffret-cadeau.



CHÂTELPERRON

Claude Riboulet en visite au Préhistorama

Jeudi 24 juillet, Claude Riboulet, président du Département de l'Allier, a visité le site de Préhistorama, suivi d'un passage à la Grotte des Fées. L'occasion de faire le point sur l'état du site, d'échanger sur son avenir et les projets de valorisation en réflexion.

MONTOLDRE

Découverte des initiatives locales

Le Préfet de l'Allier, Christophe Noël du Payrat, et le Sous-Préfet de Vichy, Michel Tournaire ont consacré une après-midi à la découverte des initiatives locales. À Montoldre, ils ont visité l'INRAE et ses recherches en agriculture et environnement. À Varennes-sur-Allier, l'EcoCentre a présenté ses espaces dédiés à l'innovation et à l'entrepreneuriat. La journée s'est poursuivie à l'auto-école ECF Vigier, avant de se conclure par un échange avec les élus au siège de la Communauté de communes.



JALIGNY-SUR-BESBRE

Fête de la Musique et feu de la Saint-Jean, le 21 juin

La commune a célébré sa traditionnelle Fête de la Musique dans une ambiance conviviale, marquée par le changement de présidence de l'Intersociétés, symbole d'un nouvel élan associatif. Concert, paëlla géante, structures gonflables pour les enfants... la soirée a été festive et familiale. À la tombée de la nuit, les sapeurs-pompiers ont ravivé la tradition de la retraite aux flambeaux, suivie d'un feu d'artifice et de l'embrasement du feu de la Saint-Jean qui ont rythmé les retrouvailles. Un second groupe a prolongé l'ambiance musicale jusqu'à tard. Cette édition a confirmé le dynamisme de l'Intersociétés et son engagement pour des moments de partage sur le territoire.



Une entreprise **enracinée dans son territoire, tournée vers l'innovation**

Installée depuis 18 ans dans le charmant village de Saint-Gérard-de-Vaux, au cœur de la campagne bouronnaise, CMB Construction Métallique Bouronnaise s'est imposée comme un acteur incontournable dans la transformation du métal. Dans un cadre rural propice au développement, elle façonne chaque jour le métal avec passion et précision, alliant authenticité et ambition industrielle.

Son domaine d'expertise couvre un large panel de compétences : charpentes métalliques, couvertures, bardages, serrurerie et ombrières photovoltaïques.

Forte d'une technologie de pointe et d'un savoir-faire en constante évolution, l'entreprise répond à des projets de toutes tailles, du sur-mesure à la production en série, jusqu'aux réalisations les plus ambitieuses.

Elle s'appuie sur :

70 collaborateurs investis et qualifiés,

28 millions d'€ de chiffre d'affaires,

Près de 300 chantiers par an, répartis sur l'ensemble du territoire français.

Présente de Lille à Marseille, de Quimper à Strasbourg, elle intervient dans les secteurs industriel, agricole, tertiaire, commercial, ainsi qu'auprès de particuliers. Sa capacité à s'adapter à chaque projet, à chaque défi technique, constitue l'un des piliers de son succès.

L'entreprise tient à collaborer avec des structures locales

depuis le début. Être implantée en zone rurale ne l'a jamais empêchée de rayonner ; au contraire, elle a su construire des relations durables avec des partenaires de proximité. Parmi eux figurent notamment Christom Récupération (Saint-Loup), Auvergne Emplois (Varennes-sur-Allier), la Bouronnaise de Travaux Électriques (Saint-Loup), Jeudy Carburants (Boucé), Renault Varennes Auto, Gedimat, AB Transports (Treteau), les établissements Chollet (Beaulon), GMP Maintenance (Diou), Kiloutou (Dompierre sur Besbre), CMS (Saligny sur Roudon) ou encore Top Alu (Pierrefitte-sur-Loire).

L'entreprise peut également compter sur la fidélité de nombreuses collectivités et entreprises issues du bassin de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire.

En privilégiant ces circuits courts, elle contribue activement à l'économie locale tout en réduisant



son impact environnemental, deux priorités pleinement assumées dans sa stratégie d'entreprise. Récemment, un partenariat a été développé avec la CCI de Moulins dans le but de réaliser le bilan carbone et d'optimiser leur démarche environnementale.

L'entreprise est convaincue que l'innovation et la durabilité constituent les clés de son succès. C'est dans cette optique, qu'elle investit de manière continue dans ses bâtiments, ses équipements et son parc matériel, afin d'optimiser ses procédés, de proposer des solutions toujours plus performantes à ses clients et d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble de ses collaborateurs.

Quel conseil adresser à un jeune entrepreneur qui souhaite se lancer ?

Le chemin de l'entrepreneuriat est souvent semé d'embûches. Il est essentiel de s'entourer de personnes bienveillantes qui vous soutiennent et partagent votre vision. N'oubliez pas non plus de prendre soin de vous et de préserver un équilibre sain entre vie professionnelle et vie personnelle. Car en fin de compte, le fruit du travail acharné demeure la clé des plus belles réussites : c'est par une persévérance constante que l'on récolte les plus grandes récompenses.



Aménagements du territoire



Un éclairage public 100 % LED pour notre communauté

La Communauté de communes dispose désormais de 127 points lumineux répartis sur l'ensemble des zones d'activités, ainsi qu'à la Maison de Santé de Dompierre-sur-Besbre et à la pharmacie du Donjon. Depuis la semaine du 25 août 2025, avec les dernières installations réalisées dans la zone des Bernards, tous nos éclairages publics sont passés en technologie LED.

Pourquoi ce choix ?

La décision d'opter pour la LED ne relève pas du hasard. Cette technologie offre de nombreux atouts :

Des économies d'énergie significatives

- jusqu'à 93 % par rapport aux anciennes ampoules à incandescence,
- 90 % face aux halogènes,
- 70 % comparé aux lampes aux iodures métalliques, 66 % face aux fluorescents.

Ces performances permettent de réduire

fortement la facture énergétique de la collectivité tout en diminuant son empreinte carbone.

Une durée de vie exceptionnelle

Les LED peuvent fonctionner plus de 100000 heures, soit plus de vingt ans en usage normal. Cela limite les remplacements et l'entretien, tout en garantissant un éclairage fiable et constant.

Un choix respectueux de l'environnement

Les LED ne contiennent ni mercure, ni gaz polluants, ni substances toxiques. Elles n'émettent que de la lumière visible, et leurs composants sont recyclables à 95 %. Contrairement aux anciennes sources lumineuses, leur traitement en fin de vie est simple, sûr et non polluant.

Un investissement d'avenir

Avec ce passage au 100 % LED, notre communauté fait le choix d'un éclairage plus économique, plus durable et plus écologique, tout en améliorant le confort visuel et la sécurité de tous.



De nouveaux panneaux pour valoriser notre territoire

Afin de renforcer l'identité visuelle de notre territoire et de rappeler le lien qui unit l'ensemble des communes, de nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de chacune d'elles.

Désormais, sous le nom de chaque commune, figure un panneau avec le logo

de la Communauté de communes. Cette initiative vise à affirmer l'appartenance de chaque village à une même collectivité et à valoriser le sentiment de cohésion.

Ces nouveaux équipements contribuent à mieux faire connaître la communauté et à donner davantage de visibilité à son action au quotidien. Ils symbolisent également la volonté partagée de travailler ensemble, au service du territoire et de ses habitants.



Inauguration de la nouvelle portion de voie verte Dompierre - Beaulon

Le lundi 25 août 2025, la nouvelle portion de voie verte reliant Dompierre-sur-Besbre à Beaulon a été inaugurée. Cet aménagement offre désormais aux cyclistes, piétons et promeneurs un cadre privilégié pour leurs balades le long du canal.

Une liaison au cœur des grands itinéraires

Cette nouvelle portion permet de relier Beaulon à Saint-Martin-des-Lais, offrant ainsi un accès direct à la GTMC (Grande Traversée du Massif Central). Dans l'autre direction, les utilisateurs peuvent rejoindre l'EuroVélo 6 à Diou, puis poursuivre jusqu'à

Paray-le-Monial... et même jusqu'à Bâle, en Suisse.

Une inauguration officielle

Lors de cette inauguration, plusieurs personnalités se sont succédé à la tribune pour saluer ce nouvel aménagement : M. Litaudon, Président de la Communauté de communes, M. Vernisse, Vice-président en charge des travaux, M. Maridet, représentant du Département de l'Allier, M. Malhuret, Sénateur, et M. Tournaire, Sous-préfet de Vichy.

Tous ont souligné l'importance de cette réalisation pour encourager les mobilités douces, valoriser le territoire et offrir aux habitants comme aux visiteurs un cadre propice aux activités de plein air.

Aménagements du territoire

Aménagement prairiaux en amont de l'aqueduc de Bonnand à Luneau

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire transférée aux intercommunalités (EPCI à fiscalité propre) en France depuis le 1^{er} janvier 2018, dans le cadre de la réforme territoriale et de la gestion de l'eau.

La compétence est définie par l'article L.211-7 du Code de l'environnement, et regroupe 4 missions précises :

1. Aménagement de bassin-versant ;
2. Entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau ;
3. Défense contre les inondations et contre la mer ;
4. Protection et restauration des écosystèmes aquatiques.

La GEMAPI vise à assurer une gestion cohérente et intégrée de l'eau et des risques d'inondation à l'échelle des territoires, tout en préservant les milieux naturels aquatiques :

- Protéger les populations contre les inondations (crues, submersions, etc.) ;
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques (rivières, zones humides, berges, etc.) ;
- Assurer une gestion cohérente des cours d'eau à l'échelle des bassins-versants.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes a porté un projet d'aménagements prairiaux en amont de l'aqueduc de Bonnand sur la commune de Luneau.

Contexte et enjeux sur le territoire

En 2018, à la suite d'épisodes pluvieux conséquents, la Communauté de Communes a été sollicitée pour une problématique d'inondations survenues sur la commune de Luneau au niveau de la route du Collet au lieu-dit « Bonnand » au-dessus de l'aqueduc sous fluvial du canal de Roanne à Digoin.

En effet, ces inondations sont causées par une grande quantité de sable et de sédiments qui s'accumulent et finissent par bloquer le bon fonctionnement de l'ouvrage hydraulique.

De plus, ce phénomène est accentué par un fort piétinement bovin présent sur les berges et dans le lit du ruisseau dans une prairie située en amont.



Aménagements réalisés

Ainsi, dans le cadre de la compétence GEMAPI, afin de garantir la stabilité de la route et assurer la sécurité des usagers puis à la suite de la réalisation de 2 études diagnostics (un diagnostic hydromorphologique du ruisseau et une modélisation hydraulique au droit de l'aqueduc) la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire a engagé et financé des aménagements prairiaux en amont de cet aqueduc.

L'objectif est de réduire le comblement du siphon de l'aqueduc causé par l'arrivée et le dépôt de matières fines et sableuses.

La majorité de ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise STE ENVIRONNEMENT (spécialisée en travaux en rivière) durant 4 semaines, entre les mois de juin et de juillet 2025 et ont consisté à :



• **Reprofilier le lit et les berges du ruisseau** afin de leur redonner une forme naturelle et ainsi adoucir la pente. Les travaux de ce type ont été les suivants :

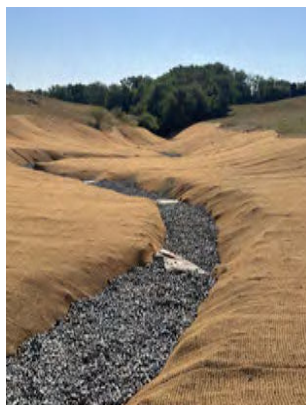
- Réaménagement du tracé du cours d'eau pour lui redonner des courbes plus naturelles (appelé reméandrage) ;
- Création de seuils de fond ;
- Ajout de matériaux (comme du gravier et du sable) dans le lit du cours d'eau..



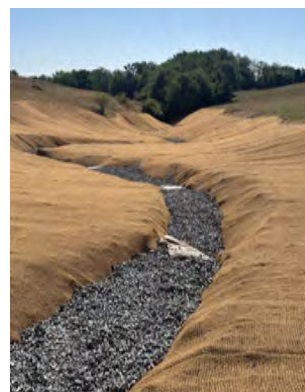
• **Réaliser des aménagements de génie végétal** pour stabiliser et consolider les berges du ruisseau et ainsi éviter leur affaissement voire leur effondrement.

Les travaux de ce type ont été les suivants :

- **Protection des talus et surfaces travaillées avec du géotextile coco ;**
- **Enherbement des talus avec un mélange spécial « berge ».**



• **Créer un passage à gué** afin de limiter la dégradation de l'état des berges, la qualité de l'eau due au piétinement, le libre accès des animaux au cours d'eau et de favoriser à la fois, la traversée et l'abreuvement du bétail tout en protégeant l'accès au ruisseau.



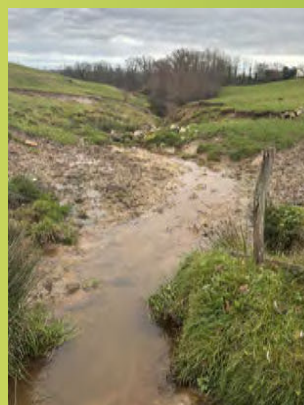
De plus, dans un but collaboratif et pour une question de praticité d'entretien à longs termes, le propriétaire s'est proposé de réaliser lui-même, la mise en défens des berges du ruisseau. L'objectif de cette action est de limiter la dégradation de l'état des berges et de la qualité de l'eau due au piétinement et ainsi réduire le dépôt de matières sableuses dans le lit du ruisseau conduisant à l'ensablement à l'aval, du siphon de l'aqueduc.

Les aménagements restants, suivants, relevant du génie végétal sont prévus cet hiver :

- **Protection des pieds de berges avec des fascines de saule ;**
- **Plantation de végétation sur les berges et les talus.**

En effet, afin de respecter le calendrier des périodes de plantation, ces aménagements seront réalisés durant le mois de décembre. Leur objectif est également de stabiliser et consolider les berges du ruisseau.

ÉTAT INITIAL :



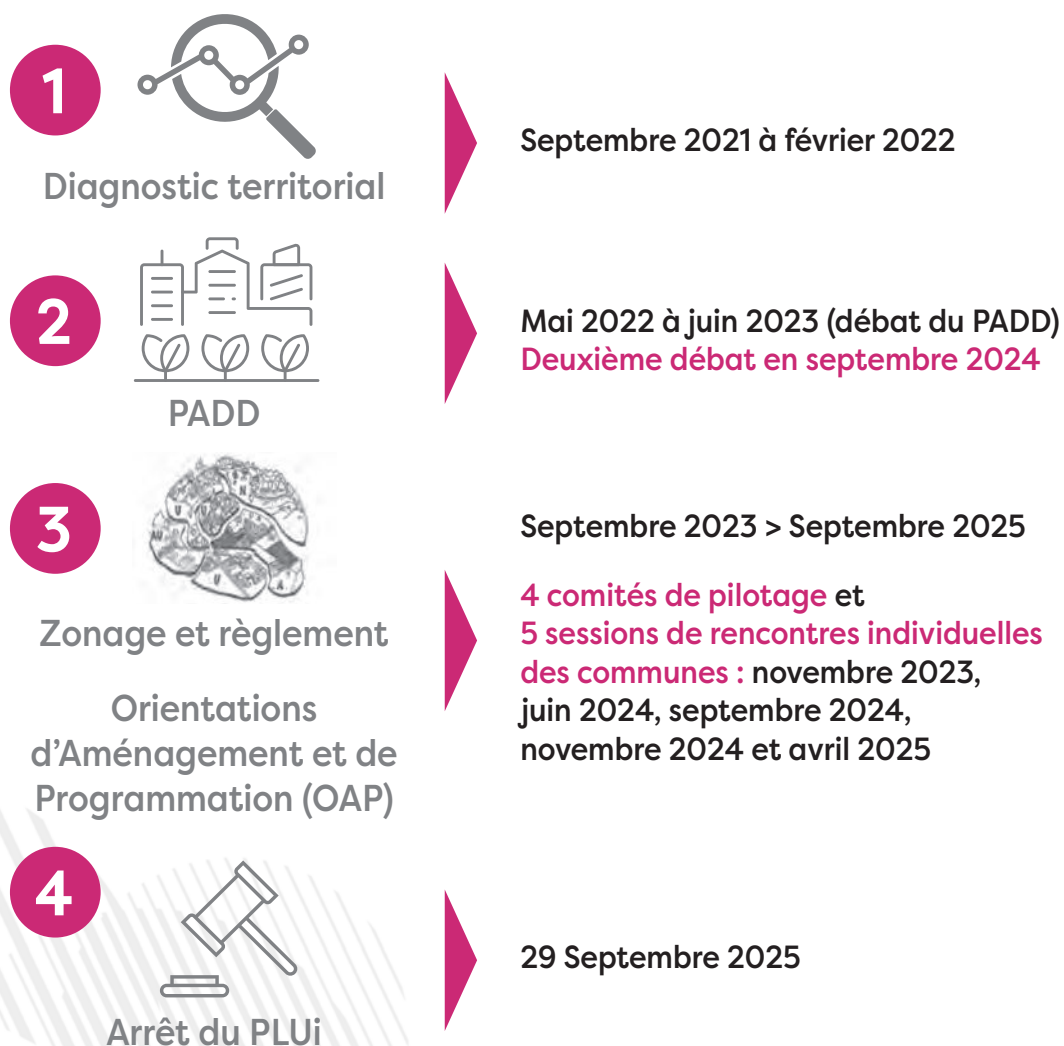
ÉTAT INTERMEDIAIRE (avant plantations) :



PLUi : en phase finale

ÉTAPES PASSÉES et EN COURS

Les différentes étapes de la phase réglementaire



ÉTAPES PASSÉES et EN COURS

Les différentes étapes de la phase réglementaire

(suite)

PLUi :
en phase
finale

1 Stabilisation des enveloppes urbaines et définition des hameaux structurants



2 Vérification du foncier mutable



3 Localisation des zones à urbaniser (AU) non recevables dans l'enveloppe urbaine



4/5 Délimitation du zonage et des règles associé



1. Stabilisation des enveloppes urbaines et définition des hameaux structurants

2. Vérification du foncier mutable (dents creuses, parcelles divisibles, secteurs de renouvellement urbain), sur la base des enveloppes urbaines définies permettant d'estimer l'offre de logement pouvant être produite en densification des espaces urbains existants, et ainsi de venir estimer les besoins du territoire en matière de foncier en extension.

3. Identification des futurs secteurs de développement.

4. Délimitation d'un zonage définissant la vocation de chacune des zones.

PRISE EN MAIN du DOSSIER PLUi

Passage en revue d'éléments du zonage

UA : zone urbaine dense de centres-bourgs historiques

Zone UA : Zone urbaine à caractère historique regroupant de l'habitat (maisons de ville anciennes, immeubles de ville), des équipements publics, des commerces et des services. Ce tissu dense est marqué par des fronts bâtis le long des rues et des constructions majoritairement avec un à deux niveaux habitables. Il présente également une forte valeur patrimoniale liée au bâti historique traditionnel.

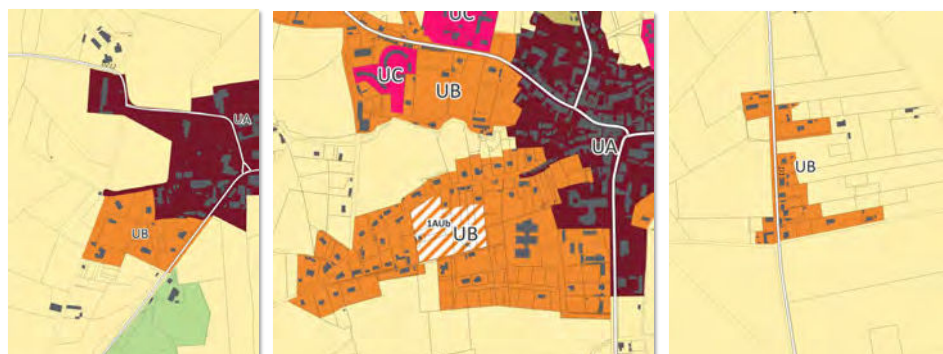


Objectif

conserver les caractéristiques urbaines et architecturales des cœurs historiques. Permettre une densification qui s'inscrit dans le cadre bâti existant tout en maintenant l'ambiance urbaine des centres-villes et centres-bourgs historiques.

UB : zone urbaine de centre-bourg tissus urbains peu denses dédiés majoritairement à l'habitat

Zone UB : Zone urbaine mixte, moyennement à peu dense ou des centres bourgs au tissu diffus. Le tissu est majoritairement ancien mais peut aussi accueillir des constructions récentes, il présente : des constructions implantées en retrait ou à l'alignement, un mélange de constructions hautes et/ou basses, des densités bâties moins importantes que dans le pavillonnaire.

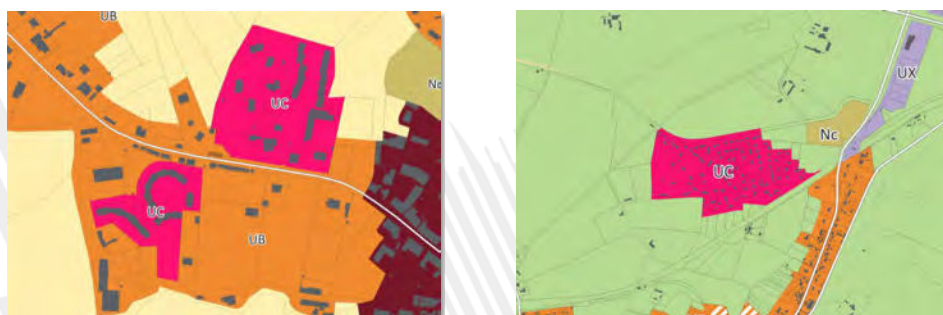


Objectif

Maintenir l'ambiance urbaine des espaces ainsi que leur qualité architecturale tout en y permettant la densification. Cette densification ne doit cependant pas s'y faire au détriment de la qualité de vie ni de la sécurité.

UC : zone urbaine pavillonnaire au tissu relativement dense

Zone UC : Il s'agit de la zone urbaine moyennement dense à dense correspondant généralement à des lotissements et de l'habitat pavillonnaire neuf, caractérisée par : des habitations généralement neuves et récentes, des constructions implantées en retrait, un mélange de constructions hautes et/ou basses, un secteur dédié essentiellement à l'habitat.



Objectif

Permettre une densification adaptée au contexte résidentiel des lieux et de densité moyenne et autoriser l'accueil de petites activités non-nuisantes avec le contexte résidentiel.

PRISE EN MAIN du DOSSIER PLUi

Passage en revue d'éléments du zonage

UX : zone urbaine à vocation d'activités économiques

Zone UX : Il s'agit de la zone urbaine à vocation économique correspondant aux secteurs regroupant une part importante du tissu économique local. Elle se caractérise par une très forte spécialisation des constructions avec une diversité fonctionnelle limitée.

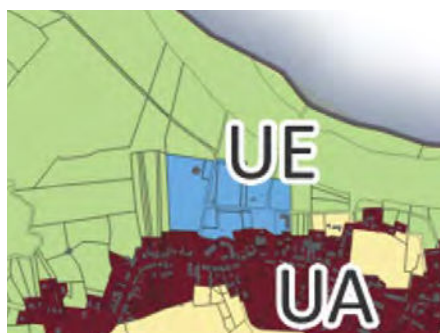


Objectif

Maintenir la vocation spécifique de ces secteurs et établir des règles d'implantations et d'aspects des constructions relativement souples afin de répondre à la diversité des formes bâties présentes, tout en permettant le maintien et le renforcement des activités économiques et commerciales.

UE : zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et de service publics

Zone UE : Il s'agit de secteurs urbains à vocation particulière d'équipements publics, d'intérêt collectif et de services publics.



Objectif

Maintenir la vocation spécifique de ces secteurs et établir des règles d'implantations et d'aspects des constructions relativement souples afin de répondre à la diversité des formes bâties présentes, tout en permettant le renforcement des équipements structurants et d'intérêt général.

AU : secteurs à urbaniser

Secteurs AU : Elles correspondent aux espaces d'extension des communes situés dans le prolongement des zones U. Ces secteurs bénéficient de la présence des réseaux nécessaires à leur urbanisation.

-  **1AUa :** zone d'extension à vocation d'habitat dense
-  **1AUb :** zone d'extension à vocation d'habitat moyennement dense
-  **1AUx :** zone d'extension à vocation d'activités artisanales et industrielles
-  **1AUe :** zone d'extension à vocation d'équipements
-  **2AUb :** zone d'extension à vocation d'habitat soumises à modification du PLUi
-  **2AUx :** zone d'extension à vocation d'activités artisanales et industrielles soumises à modification du PLUi



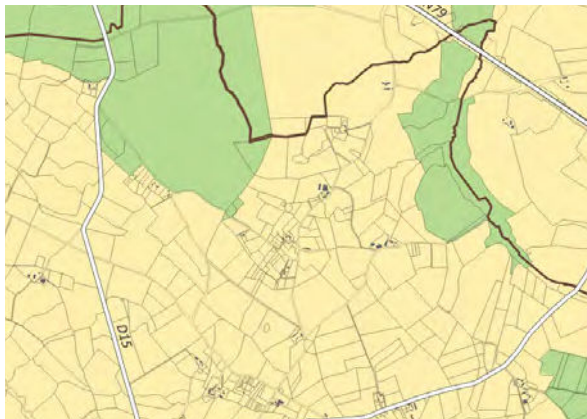
Objectif

encadrer l'aménagement des futures zones à urbaniser.

PRISE EN MAIN du DOSSIER PLUi

Passage en revue d'éléments du zonage

A - Zone agricole : La zone A s'applique aux espaces agricoles existant sur le territoire, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles, permettant l'accueil de centrales de productions photovoltaïques. La zone A concerne la majeure partie du territoire intercommunal.

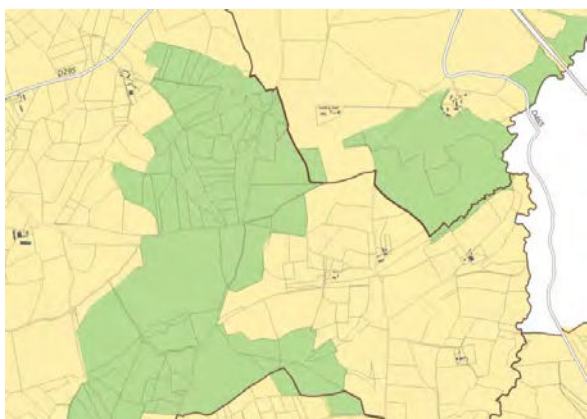


Objectif

Préserver l'activité agricole et y encadrer la constructibilité afin de permettre aux exploitations d'évoluer, ou à des exploitations nouvelles de s'installer, tout en préservant le paysage et l'activité agricole.

N : zone naturelle

Zone N : La zone N s'applique aux secteurs équipés ou non, à protéger en raison, soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, soit de la nécessité de préserver ou restaurer les ressources naturelles, soit de la nécessité de prévenir les risques notamment des cavités, permettant l'accueil de centrales de productions photovoltaïques.



Objectif

Préserver ces espaces (qualité du site, milieux naturels, paysages, des ressources naturelles, existence de risque...) et encadrer et gérer les habitations existantes en milieu naturel et leur évolution.

NI : zone d'accueil de loisirs et de tourisme

Zone NI : Zones accueillant des activités de loisirs et de tourisme (camping), se devant de conserver un caractère naturel dominant.



L'aphasie

Ce handicap invisible qui mérite d'être entendu



Parler, comprendre, lire ou écrire : pour la plupart d'entre nous, ces gestes sont naturels. Mais pour près de 300 000 personnes chaque année en France, ces facultés peuvent s'effondrer à la suite d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien. Ce trouble du langage s'appelle l'aphasie. Invisible, souvent mal comprise, elle isole ceux qui en sont atteints, malgré leur intelligence intacte.

SYMPTÔMES DE L'APHASIE



Pour briser ce silence, une association nationale agit depuis près de 40 ans : la **Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF)**.

Une fédération pour redonner une voix aux sans-voix

Fondée en 1985, la FNAF est dirigée par des personnes aphasiques elles-mêmes, soutenues par leurs proches et des bénévoles. Elle regroupe des associations locales dans toute la France, avec une mission claire : soutenir les personnes aphasiques, accompagner leurs familles, et sensibiliser l'ensemble de la société à ce handicap méconnu.

À sa tête, le Dr Jean-Dominique Journet, président de la FNAF, incarne cet engagement. Médecin Généraliste de formation, il agit depuis de nombreuses années pour une meilleure reconnaissance de l'aphasie comme handicap à part entière. « Il faut accepter que

les choses soient différentes. Il y a un avant et maintenant. Et à partir de là, vous aurez une nouvelle vie », rappelle-t-il régulièrement.

Concrètement, la FNAF organise des groupes de parole, des ateliers de rééducation sociale, des moments de convivialité, mais aussi des campagnes nationales, comme la *Semaine de l'Aphasie*, chaque mois d'octobre. Elle est également reconnue au niveau institutionnel : elle siège au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et milite activement pour faire progresser les droits des personnes aphasiques.

Tickets en vente :

Vaumas

Le Salon de Steph
Mairie

Diou

Tabac Presse
Franck Godart

Monétay-sur-Loire

Bar Restaurant
Le Gourmet

Dompierre-sur-Besbre

Les Petits Trésors
de Marie
Les Trois Pieds
Nul part ailleurs

Beaulon

Tabac Presse

Saligny-sur-Roudon

Dépôt de pains

Coulanges

Dépôt de pains

Saint-Pourçain sur-Besbre

Restaurant
L'envie des mets

Le show continue... Quoi qu'il arrive !

Quand la scène devient un acte de résilience

Dans cette même logique de visibilité et de reconstruction, la FNAF soutient un spectacle bouleversant : « Le show continue... Quoi qu'il arrive », porté par Florence Marien, artiste professionnelle devenue aphasique à la suite d'un AVC en 2018.

Ce cabaret-conférence retrace avec force et émotion son parcours : la rupture brutale, le silence imposé, puis la lente remontée vers la parole, la scène... et la vie. Sur scène, Florence mêle témoignage, chansons, danse et humour, entourée de professionnels de santé et de proches, dans un format unique qui mêle spectacle vivant et sensibilisation.

Durant le show, le Dr Jean-Dominique Journet intervient également pour partager son regard médical, humain et engagé sur l'aphasie et l'AVC. Un moment fort, à la fois instructif et profondément humain.

« Contrairement aux idées reçues, un accident vasculaire cérébral (AVC) ne touche pas uniquement les personnes âgées : 10 % des cas concernent des personnes de moins de 45 ans. Cela signifie qu'un AVC peut survenir à tout âge, parfois sans signe avant-coureur. »

Date du spectacle :

vendredi 21 novembre 2025 à 19 h

**Lieu : Dompierre-sur-Besbre,
salle Laurent-Grillet**

Renforts à Dompierre-sur-Besbre

Deux nouvelles professionnelles de santé et une Médibox

Bonne nouvelle pour les habitants de Dompierre-sur-Besbre et des communes voisines ! L'équipe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire s'agrandit avec l'arrivée de deux nouvelles professionnelles aux compétences complémentaires. Afin de faciliter leur installation et d'offrir rapidement de nouveaux services médicaux, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a investi dans une Médibox, un cabinet médical modulaire moderne, pratique et entièrement équipé.



Cette solution innovante permet d'accueillir des praticiens sans attendre de lourds travaux, répondant ainsi à l'un des enjeux majeurs du territoire : renforcer l'accès aux soins de proximité.

Deux nouvelles expertises au service du territoire à partir de janvier 2026

M^{me} Raphaële RIGOLOT, hypnotherapeute, formée à l'hypnose ericksonienne appliquée à la douleur, à l'anesthésie et à la thérapie brève (Institut Émergence, formation réservée aux professionnels de santé). Elle accompagne les adultes et adolescents dès 16 ans pour divers motifs : préparation à une chirurgie, grossesse et parcours PMA, troubles gynécologiques (dont l'endométriose), douleurs chroniques, gestion du stress et de l'anxiété, sevrage tabagique, troubles du sommeil, mais aussi confiance en soi et développement personnel.

M^{me} Jennifer VÉNIANT, infirmière puéricultrice, propose à la fois des soins conventionnés à domicile (prescriptions médicales pour enfants de tout âge) et des consultations spécialisées en parentalité et santé de l'enfant (0-18 ans), au cabinet ou à domicile : sommeil, alimentation, pleurs, suivi de croissance, retour à domicile après hospitalisation, éveil et motricité, gestion des émotions... Elle anime également des ateliers collectifs (massage bébé, bain enveloppé, univers sensoriel, etc.) et peut intervenir en cas de besoin rapide pour une évaluation infirmière pédiatrique et une orientation adaptée.

La Comcom investit pour la santé de demain

Face aux défis de la démographie médicale et à l'attente croissante des habitants, la Communauté de communes a choisi une solution concrète : la Médibox. Ce module permet d'accueillir immédiatement de nouveaux praticiens sans attendre de longs travaux immobiliers, garantissant ainsi un accès plus rapide à des soins diversifiés et de proximité.



Projet de partenariat Movember

Le samedi 29 novembre 2025, l'association Dompierre Santé Prévention, en collaboration avec les professionnels de la Maison de Santé, organise un rallye pédestre surprise dans les rues de la ville. Au programme : défis ludiques, énigmes, stands de prévention (dépistage, hygiène de vie, addictions, activité physique...), apéritif convivial et même une action solidaire originale : « Une soupe pour la santé des hommes », dont les ventes seront reversées à une association de prévention.

Movember

La Maison de Santé de Dompierre se mobilise pour la santé des hommes

En parallèle de ces nouvelles installations, la Maison de Santé de Dompierre-sur-Besbre participera à l'initiative internationale Movember, qui sensibilise à la santé masculine autour de trois grands enjeux : le cancer de la prostate, le cancer des testicules et la santé mentale.

Piscines communautaires

Bilan de la saison estivale 2025

L'ouverture estivale des piscines communautaires Varennes-sur-Allier et Dompierre-sur-Besbre s'est déroulée du 12 mai au 14 septembre 2025, avec une ouverture au public du 5 juillet au 31 août. Les horaires ont été adaptés pour répondre aux besoins de tous :

Pour Dompierre-sur-Besbre :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi :

13 h-19 h

Vendredi : 12 h-21 h

Dimanches et jours fériés : 9 h-13 h

Pour Varennes-sur-Allier :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi,

dimanche et jours fériés : 12 h-19 h

Vendredi : 12 h-21 h

Fréquentation pour Varennes-sur-Allier : un succès confirmé

- **Scolaires** (15 mai au 4 juillet et 4 au 12 septembre) : **1 477 entrées**
- **Ouverture au public** (mercredis et week-ends à partir du 21 juin de 14 h à 18 h) : **1 293 entrées**
- **Ouverture au public** (5 juillet - 31 août) : **5 243 entrées**
- **Aquagym** (samedis de 12 h à 13 h, du 5 juillet au 30 août) : **73 entrées**

Total saison 2025 :

8 183 entrées à Varennes-sur-Allier

3 490 entrées à Dompierre-sur-Besbre.

Cette saison, la piscine a mis en place plusieurs nouveautés très appréciées des usagers. À partir du 21 juillet, le **snack** de la piscine a ouvert ses portes par « King Kebab », offrant un espace convivial pour se restaurer après la baignade.

Autre nouveauté pratique : une machine à maillots de bain, qui a rencontré un franc succès avec environ **150 pièces vendues** au cours de la saison.

Enfin, des **cours d'aquagym les samedis** ont été proposés, répondant à une forte demande des usagers et permettant de profiter de l'eau tout en pratiquant une activité sportive.

Ces initiatives ont été chaleureusement plébiscitées par le public, contribuant à rendre la baignade encore plus agréable. La saison 2025 confirme l'attractivité et la diversité des services proposés par nos piscines communautaires, offrant à chacun des moments de détente, de sport et de convivialité.

Canicule

Retour sur l'ouverture gratuite des piscines communautaires

Durant l'épisode de forte chaleur classé niveau orange du 13 au 16 août 2025, la Communauté de communes a décidé de rendre l'accès gratuit à ses piscines. Cette mesure, mise en place pour offrir un moment de fraîcheur et de détente aux habitants, a rencontré un véritable succès.

À la piscine de Dompierre, ce sont **486 usagers** qui ont profité du dispositif, avec un record de fréquentation le mercredi 13 août : **212 entrées** en une seule journée.



À la piscine de Varennes, la fréquentation a été encore plus forte, avec **1 031 usagers** au total, et un pic le vendredi 15 août avec **356 entrées**.



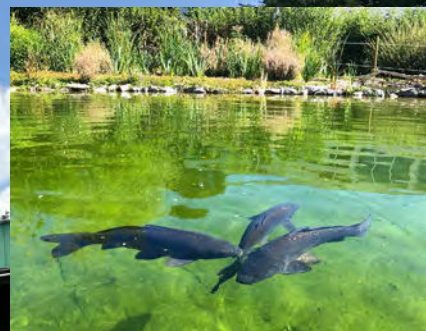
Le dimanche 17 août, le niveau de vigilance canicule est repassé en jaune, marquant la fin de la gratuité.

Malgré la chaleur accablante, tout s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Le rafraîchissement offert par ces ouvertures gratuites a été particulièrement apprécié, et de nombreux usagers ont exprimé leur reconnaissance envers la collectivité pour cette initiative solidaire.

les trésors du TERRITOIRE

Plongée au cœur de la Besbre : découvrez la Maison Aquarium

Un voyage au fil de l'eau



Nichée au cœur de Jaligny-sur-Besbre, la Maison Aquarium du Val de Besbre est bien plus qu'un simple lieu de visite : c'est une immersion autour de la faune et la flore de la rivière qui traverse notre territoire : la Besbre. Depuis 2020, cette structure est portée par la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, avec une mission claire : éveiller à la nature, transmettre, et faire découvrir les trésors aquatiques de la Besbre.



Dès les premiers pas, le visiteur est invité à suivre le cours de la Besbre, cette rivière emblématique de notre territoire débutant au sein de la Montagne Bourbonnaise et se jetant dans la Loire à Diou. À travers une scénographie immersive, on découvre de manière didactique la richesse insoupçonnée de sa faune et de sa flore : près de 25 espèces de poissons et d'écrevisses évoluent dans 17 aquariums.

Mais ce n'est pas tout : un grand bassin tactile permet aux petits comme aux grands de nourrir et toucher les carpes, une expérience ludique et sensorielle qui émerveille à coup sûr. Cette expérience immersive est parfaite pour les familles et les amoureux de la nature.

Durant votre visite, ne manquez pas l'exposition captivante « La petite faune aquatique », une véritable plongée dans le monde discret mais essentiel des habitants de nos rivières. Grâce à des panneaux interactifs, des illustrations ludiques et

des contenus accessibles à tous les âges, vous découvrirez les secrets des insectes aquatiques, des mollusques, des crustacés et autres petites créatures qui peuplent les eaux douces. Chaque panneau est conçu pour éveiller la curiosité, stimuler l'obser-

vation et encourager la protection de ces espèces souvent méconnues.

À l'extérieur, le jardin de nature invite à la contemplation. C'est un lieu paisible où l'on peut observer les plantes locales, écouter le chant des oiseaux, et ressentir pleinement la beauté du vivant. Pour les enfants des familles, une chasse au trésor permet de découvrir ce lieu verdoyant de manière ludique.

Cet établissement de découverte et de compréhension de la vie de la rivière propose aux groupes scolaires des visites et des ateliers pédagogiques (dossier des activités sur demande).

Une sortie idéale pour toute la famille

Accessible à tous les publics, la Maison Aquarium est une activité parfaite pour une sortie en famille ou une escapade curieuse. Les tarifs sont doux (3,50€ pour les enfants dès 4 ans, 5€ pour les adultes, 15€ pour le forfait famille (2 adultes + 2 à 4 enfants)).

Les poissons feront Halloween ! Une visite ambiance accessible à tous les âges vous attend le 31 octobre de 16 h à 20 h avec jeu de piste et atelier maquillage pour les enfants (tarifs habituels, renseignements et inscriptions par téléphone).

Infos pratiques

Chemin du Stade, 03220 Jaligny-sur-Besbre
Ouvert du mercredi au dimanche
(horaires variables selon la saison)
04 70 34 80 81 - www.interco-abl.fr



Les rendez-vous culturels d'octobre à décembre 2025

Après une belle saison estivale, la rentrée culturelle s'annonce riche et variée sur notre territoire. Concerts, spectacles, ateliers, expositions, projections... il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !

Ciné-club : la mémoire en images

D'octobre à décembre, le ciné-club explore le thème de « **La mémoire** », en partenariat avec les médiathèques de Jaligny-sur-Besbre et Dompierre-sur-Besbre. Le temps fort de cette programmation aura lieu le **vendredi 12 décembre à 20h**, avec la projection du film culte Cinéma Paradiso *au cinéma René-Fallet à Dompierre-sur-Besbre*.

Temps forts à noter dans vos agendas

Vendredi 7 novembre, 20 h

Festival Terr'Histoires : représentation de « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono.
Salle Laurent-Grillet, Dompierre-sur-Besbre.

Mercredi 12 novembre, 10 h

Prix des petits lecteurs de l'Allier en partenariat avec le Relais Petite Enfance (RPE), la Maison d'Assistants Maternels (MAM) et les familles.
*Médiathèque de Dompierre-sur-Besbre
ou RPE Apetita Dompierre-sur-Besbre.*

Mercredi 19 novembre, 10 h

Concert illustré par Lilaho.
Salle polyvalente, Le Donjon.

Mercredi 19 novembre, 18 h

Présentation des dernières nouveautés littéraires
par la compagnie Lecture à la carte.
Médiathèque de Varennes-sur-Allier.

Samedi 6 décembre, 18 h

Clôture de la résidence d'auteur de Valentin Deudon.
Médiathèque de Jaligny-sur-Besbre.

Mercredi 10 décembre, 15 h

Lecture de Noël par Christine Righi.
Médiathèque de Varennes-sur-Allier.

Vendredi 12 décembre, 18 h 30

Conférence sur l'Allier par Estelle Cournez.
Salle polyvalente de Créchy.

Une fin d'année sous le signe du partage

Qu'il s'agisse de théâtre, de musique, de littérature ou de cinéma, ces rendez-vous témoignent de la richesse et de la diversité de la vie culturelle sur notre territoire. L'occasion idéale de partager des moments conviviaux.



HALLOWEEN à la Maison Aquarium

Chemin du stade 03220
Jaligny/Besbre

VEN. 31 OCT. 2025 de 16h à 20h

Visite ambiance - Jeu de piste en intérieur pour enfant avec récompenses gourmandes - Maquillage* pour enfants de 16h à 18h sur réservation (jusqu'au 30 octobre 18h)

SAM. 1^{ER} NOV. 2025 de 14h30 à 18h

Visite ambiance - Jeu de piste en intérieur pour enfant avec récompenses gourmandes

*par Croq' Frimousse & Maquillage



Renseignements & réservation : 04 70 34 80 81